

Pourquoi la première proposition n'est pas acceptable en l'état !

1^{er} Proposition direction : Augmentation de 10€ de la prime de vacances, versement d'un supplément d'intéressement de 150€ et « GEL DES SALAIRES en 2016 ».

2^e Proposition direction 6/6 : 1^{er} Proposition + [0,2 % AG + 0,2 AI%, sans effet rétroactif].

A situation financière comparable les AG AEF étaient de 0,8% en 2015...



1- La direction souhaite bloquer les augmentations en 2016 pour diminuer l'impact des dernières négociations salariales, plus hautes que la moyenne pratiquée dans les entreprises autour de nous.

- Les salaires ouvriers AEF sont de **10 à 16% inférieurs à ceux pratiqués dans la métallurgie entre 2013 et 2014.**

(Enquête UIMM sur 3 251 personnes, 18 entreprises entre 2013/2014).

- **Perte de revenus liée à l'activité partielle.**

- Pas de compensation face à l'augmentation du SMIC, ou de notre grille RAEG, donc **perte de pouvoir d'achat pour les salariés AEF.**
- L'inflation sur 2015 et 2016 autour de 0%, n'est pas un paramètre pertinent, **face à l'augmentation de polyvalence consécutive à la baisse des effectifs.**



2- La direction souhaite également bloquer les augmentations afin d'obtenir le meilleur résultat financier possible, permettant la réalisation de nouveaux investissements (taux d'emprunt).

- L'entreprise réalise des **résultats nets comptables positifs de plusieurs milliers d'euros depuis 6 ans** (critère parlant pour les établissements bancaires).
- **La capacité d'autofinancement est de plusieurs millions d'€ depuis plus de 6 ans.**
- **Versement de dividendes pour la quatrième année consécutive, d'un montant de plusieurs centaines de milliers d'euros.**



3- La direction avance une situation de l'entreprise difficile suite à la baisse d'activité.

- **Oui, mais cette baisse d'activité semble relativement bien maîtrisée, suite aux départs de salariés, et à l'utilisation de l'activité partielle** qui donne une flexibilité de l'outil de production.
- **Cette tendance semble se poursuivre en 2016 avec le départ de salariés du collège ouvriers, sans aucun remplacement pour le moment et avec une augmentation de l'activité partielle.**



4- Pour la direction notre masse salariale reste une part importante sur notre compte de résultat.

- Notre masse salariale globale (avec les charges) **a diminué de presque 5% entre 2014 et 2015.**
- Ce chiffre cache de fortes disparités, si l'on regarde de plus près, **la masse des salaires à plus de 2,5 fois le SMIC progresse de 7%, et celle des premiers coefficients de l'encadrement de 2%.**

Alors que, pour les ouvriers, principalement suite aux départs de salariés et au recours à l'activité partielle, la masse salariale baisse de 8,5%.

- Cependant, la direction élargit son encadrement avec un nouveau responsable qualité sécurité, et bientôt un nouveau chef de projet, pour l'avenir AEF.

Enfin, les efforts financiers sont réalisés exclusivement sur les collèges ouvriers et ETAM, cette perte de revenu mensuel se traduit pour les salariés par des difficultés financières au quotidien : fins de mois difficiles, agios, difficultés pour emprunter, impact sur la vie sociale, etc...

- **Pour la CFDT, les indicateurs financiers de l'entreprise sont au vert, malgré la baisse d'activité. Celle-ci reste parfaitement maîtrisée au regard du résultat comptable de l'exercice 2015, et la direction semble confiante pour l'exercice 2016.**



- **L'annonce de nouveaux projets est un gage d'avenir !**
 - Ils doivent permettre, au minimum, de revaloriser les salaires impactés par l'activité partielle **afin d'éviter un nouveau décrochage salarial à la reprise d'activité.**

- D'autant que le coût supplémentaire que représenterait cette augmentation sera limité à la fois par l'activité partielle et la baisse des effectifs.
- Malgré les augmentations de 2015, notre masse salariale a perdu plusieurs centaines de milliers d'euros. **Nous estimons qu'elle diminuera encore en 2016, même avec le versement d'une Augmentation Générale !**

Il nous semble indispensable que la direction propose une augmentation générale proche des 10€ de revalorisation du SMIC ou de la RAEG.

L'équipe CFDT AEF